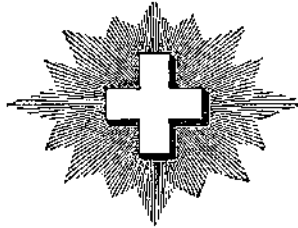


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

N^o 42752

29 février 1908, 7 1/2 h. p.

Classe 71 e

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH Co., Tavannes (Suisse).

Couronne à poussoir pour montres.

Le dessin ci-annexé, donné à titre d'exemple, montre une forme d'exécution de l'objet de l'invention, représentée en coupe longitudinale.

Le poussoir *a* pouvant se déplacer dans le sens longitudinal dans le logement *b* de la couronne *c*, appuyé par sa partie inférieure sur les deux tiges parallèles *d* qui peuvent également se déplacer librement et dans le sens longitudinal, dans ladite couronne; ces tiges sont introduites par le haut de la couronne et elles sont empêchées de sortir de la couronne par le bas au moyen d'une tête *e* formant l'extrémité supérieure de chacune de ces tiges.

Le fond du logement *b* est percé d'un trou *f* concentrique au logement et correspondant avec le trou *g* de la couronne dans lequel se fixe la tige de remontoir *h*. Le trou *f* est également concentrique au trou *g*, mais il a un diamètre plus petit que ce dernier; il est traversé librement par une vis *i*, vissée dans le poussoir *a* et dont la tête *k*, logée librement dans le trou *g*, limite le jeu longitudinal du poussoir tout en le liant à la couronne puisque, lorsque le poussoir se trouve

dans sa position élevée, *a'*, ladite tête *k* de la vis bute sous la portée *l* constituée par le fond du trou *g*.

La vis pourrait posséder une portée butant sous le poussoir, pour que lorsqu'elle est vissée à fond dans le poussoir, il y ait plus de chance qu'elle ne puisse se dévisser; il sera pourtant préférable qu'elle ait la forme représentée et soit ajustée à force dans le trou taraudé correspondant du poussoir, car on pourra régler plus facilement le jeu longitudinal de celui-ci en la vissant plus ou moins dans le poussoir.

La tête de la vis pourrait aussi être empêchée de tourner dans le trou axial *g* de la couronne soit au moyen d'un ergot ou d'une clavette permettant cependant son jeu longitudinal, soit en étant carrée, et pouvant coulisser dans le trou qui serait aussi carré; dans ce cas on pourrait monter ou démonter le poussoir sans s'occuper des tiges *d* ou *h*.

Cette couronne est d'une fabrication plus simple et plus facile, donc plus économique que celle des couronnes à poussoir généralement connues et dans lesquelles le poussoir est lié à la couronne soit par les deux tiges

parallèles qui sont vissées dans le poussoir, soit par une ou des parties serties qui empêchent le démontage de ce dernier ou, en tous cas, le réglage du jeu longitudinal.

Le trou axial de la couronne, dans lequel se fixe la tige de remontoir peut être cylindrique ou conique, rond, de section carrée ou polygonale, lisse ou taraudé; la forme et les dimensions des diverses parties de la couronne, ainsi que les matières dont elles sont constituées, peuvent différer.

REVENDICATION :

Couronne à poussoir pour montre dont le poussoir est lié à la couronne par une vis traversant librement un trou percé dans le fond du logement du poussoir et qui est vissée dans ledit poussoir, la tête de cette vis étant logée et pouvant se déplacer librement dans

le trou axial de la couronne destiné à recevoir la tige de remontoir, le jeu longitudinal du poussoir étant limité par ladite tête de vis pouvant buter contre le fond dudit trou axial.

SOUS-REVENDICATIONS :

- 1 Couronne à poussoir répondant à la revendication, dans laquelle les deux tiges parallèles commandées par le poussoir ne sont pas fixées à celui-ci;
- 2 Couronne à poussoir répondant à la revendication et à la sous-revendication 1, en substance comme décrit en regard du dessin annexé.

TAVANNES WATCH Co.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
La Chaux-de-Fonds.

Tavannes Watch Co.

Brevet N° 42752
1 feuille

